

# Prix à l'Innovation 2025

Dans le cadre du VITeff qui se déroulera du 14 au 16 octobre 2025, Epernay Agglo Champagne organise le **concours du Prix à l'Innovation** avec le soutien de ses partenaires.

Désireuse d'apporter au VITeff, the sparkling wine technology exhibition, des initiatives de qualité, Epernay Agglo Champagne a décidé d'organiser la 18ème édition de ce prix. Il est destiné à **valoriser les projets les plus innovants** (technologiques, services, marketing) et les plus respectueux de l'environnement, en matière viticole et oenologique.



## CINQ PRIX SONT DESTINES AUX EXPOSANTS SUR LE VITEFF 2025

- Le prix à l'innovation catégorie "**Viticulture**", récompensera l'entreprise innovante dans le domaine viticole, qui apporte un meilleur respect du développement durable : prix de 2 000 euros. Cette innovation devra contribuer au développement durable des activités viticoles et vinicoles.
- Le prix à l'innovation catégorie "**Oenologie**", récompensera l'entreprise innovante dans le processus d'élaboration des vins effervescents : prix de 2 000 euros.
- Le prix à l'innovation catégorie "**Innovation Marketing/Services**", récompensera l'entreprise proposant une innovation marketing ou de service applicable aux vins effervescents : prix de 2 000 euros.
- Le prix à l'innovation catégorie "**Innovation technologique process, produits et consommables**", récompensera l'entreprise qui présentera des concepts, des processus de production ou des produits innovants applicables aux vins effervescents : prix de 2 000 euros.
- Le prix à l'innovation catégorie "**Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**", récompensera l'exemplarité des actions mises en place par une entreprise de la filière vins effervescents pour limiter les impacts négatifs de son activité et améliorer son environnement qu'il soit humain, social ou naturel : prix de 2 000 euros

## CANDIDATURE

Pour concourir, les entreprises ou porteurs de projet devront adresser un dossier détaillé pour l'examen par le jury. Ils devront également avoir procédé à leur inscription en tant qu'exposant du salon VITeff 2025 (contrat d'inscription ad hoc signé et acompte réglé).

Le dossier de candidature devra comporter obligatoirement les pièces précisées dans le dossier détaillé. Il est disponible dans l'onglet 'Documents' de cette page.

## DEPOT

Le dépôt du dossier pourra être réalisé :

- **par envoi du dossier par e-mail**, à la direction du développement économique : [desmaret@epernay-agglo.fr](mailto:desmaret@epernay-agglo.fr), pour le vendredi 25 avril 2025, 17 heures, (la date et l'heure de réception inscrites sur la boîte de réception électronique).

Le dossier de candidature est disponible dans l'onglet 'Documents' de cette page.

- **par dépôt contre récépissé**, à la Direction Développement Economique à l'adresse ci-dessous, au plus tard le vendredi 25 avril 2025, à 17 heures,

- **sous pli cacheté** pour le vendredi 25 avril 2025 au plus tard (la date d'envoi du cachet de la poste faisant foi) adressé à :

Communauté d'Agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne

Pep's In Champagne

Direction du Développement Economique

40 Place B. Stasi

51200 EPERNAY

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne

## **CALENDRIER**

**Vendredi 25 avril 2025** : clôture de la réception des dossiers de candidature.

**Judi 22 mai 2025** : audition des candidats à Epernay.

**Mardi 14 octobre 2025** : remise des prix.

*Retrouvez toutes les informations de ce Prix au sein du règlement disponible dans l'onglet 'Documents' de cette page.*

Contact

[desmaret@epernay-agglo.fr](mailto:desmaret@epernay-agglo.fr)

03 26 32 21 49.

Documents

[Règlement du Prix à l'Innovation](#)

[Dossier de candidature](#)